



*Ministère de la Santé, de la Jeunesse,
des Sports et de la Vie associative*

La Ministre

FSD/BG - D.08-14320

Paris, le

15 DÉC. 2008

Madame le maire,
Monsieur le maire,

Chaque hiver, le monoxyde de carbone est responsable de plusieurs milliers d'intoxications dont une centaine mortelles. Pourtant, ces drames humains et familiaux sont évitables.

Les trois quarts des personnes qui utilisent un chauffage à combustion ne sont pas conscients d'être équipés d'appareils présentant un risque d'émission de monoxyde de carbone. Trois personnes sur dix ne font pas contrôler leur chaudière ou leur chauffe-eau alors qu'ils sont les principales sources d'accidents. Un Français sur vingt déclare avoir bouché les orifices d'aération de son domicile, alors même que la ventilation peut éviter bien des accidents.

Depuis plusieurs années, les pouvoirs publics se mobilisent pour informer les citoyens. C'est pour cette raison qu'une campagne d'information est diffusée en ce moment à la radio. Des affiches et des brochures sont aussi largement distribuées par l'institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES).

Cependant, toute communication, pour être efficace, se doit d'être relayée par les autorités locales. Votre action est déterminante car vous êtes en lien constant avec la population.

C'est pourquoi je vous demande de bien vouloir relayer auprès de vos administrés, et en particulier auprès de ceux qui vous paraissent les plus vulnérables, les recommandations ci-jointes. Ces documents peuvent vous servir pour votre lettre municipale, pour votre affichage électronique si vous en disposez, ou pour tout autre usage que vous jugerez utile. Nous mettons également à votre disposition l'affiche et la brochure que vous pourrez commander gratuitement, selon vos besoins, à l'aide du bon de commande joint.

Votre action, au plus près de nos concitoyens, est décisive. Relayer les conseils de prévention de base peut permettre d'éviter des drames : contrôler, aérer, nettoyer les cheminées en sont les maîtres mots.

Je vous prie d'agréer, madame le maire, monsieur le maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Roselyne BACHELOT-NARQUIN

Risque d'intoxication au monoxyde de carbone

À la maison,
un réflexe en plus,
c'est un risque en moins !



Un réflexe en plus,
un risque en moins.